

DELIBERATION N° 81/114 : TRAVAUX DE V.R.D. /MARCHE NEGOCIE AVEC L'ENTREPRISE  
S.C.R.E.G.

Monsieur REINSTADLER, Adjoint au Maire, chargé de la voirie, informe l'Assemblée qu'il convient d'entreprendre des travaux de voirie et de V.R.D. en certains points de la Commune de LUDRES. Ceux-ci comprennent l'ouverture d'une fouille pour pose de fourreaux, départ coffret du square Charcot jusqu'au bâtiment des locaux techniques, l'ouverture de fouilles en terrain meuble sur chaussée et trottoir, l'exécution d'une allée piétonne, la réfection d'une cour d'école.

Un descriptif de travaux ayant été remis à un certain nombre d'entreprises, seulement trois ont répondu à ce jour. Il apparaît qu'au vu des offres, c'est l'entreprise S.C.R.E.G., 2 rue Virginie Mauvais à NANCY, qui est la moins disante pour un montant T.T.C. de 48 605 F 25.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à signer, avec l'entreprise SCREG, 2 rue Virginie Mauvais à NANCY, un marché négocié pour des travaux de voirie et de V.R.D. d'un montant de 48 605 F 25 T.T.C.
- précise qu'un complément de crédits sera inscrit au budget supplémentaire 1981.